



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2611

Renouvellement de la convention d'occupation temporaire à titre gratuit du local "Kléber" en faveur de l'UGFRL, situé 78 rue Tronchet à Lyon 6e (EI 06175)

Direction de l'action sociale

Rapporteur : Mme AIT MATEN Zorah

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 5 DECEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 27 DECEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME.

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), Mme FONDEUR (Pouvoir à Mme PALOMINO) M. HAVARD (pouvoir à M. GUILLAND), M. PHILIP (M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD, M. ROYER

2016/2611 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT DU LOCAL "KLEBER" EN FAVEUR DE L'UGFRL, SITUE 78 RUE TRONCHET A LYON 6E (EI 06175) (DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE -)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 novembre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de lutte contre l'exclusion et l'isolement, axée notamment sur un soutien fort aux associations qui interviennent en direction des personnes âgées. Ce soutien se concrétise notamment à travers la mise à disposition gratuite de locaux aux associations.

Depuis 1998, l'UGFRL propose une activité de restauration-animation aux personnes âgées lyonnaises en résidence et à domicile.

La Ville de Lyon, visant l'objet statutaire de l'UGFRL, autorise depuis cette date, la mise à disposition à titre gratuit du local situé 78 rue Tronchet à Lyon 6^e. La dernière convention intervenue le 18 février 2014 étant arrivée à son terme et la Ville de Lyon souhaitant poursuivre son partenariat avec l'UGFRL, il convient d'établir un nouveau contrat pour la mise à disposition du local Kléber jusqu'au 31 décembre 2017.

Il est précisé que les charges et les fluides sont pris en charge par l'Association.

Pour votre information, la valeur locative annuelle de cette mise à disposition est de 20 770 euros (valeur indice des loyers commerciaux de l'INSEE du 2^e trimestre 2016).

Par ailleurs, la Ville de Lyon contribue aux activités de l'UGFRL en lui versant au titre de la convention cadre de 2016, une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant global de 150 000 euros.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association UGFRL, concernant l'occupation temporaire du domaine privé à titre gratuit, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, du local Kléber sis 78 rue du Tronchet à Lyon 6^e, pour l'activité de restauration-animation, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et tout acte y afférent.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Françoise RIVOIRE